



Bourses de collège en ligne

publié le 15/06/2017

Rentrée 2017

A partir de septembre 2017 vous pourrez demander une bourse de collège en ligne.

Les nouveaux parents des futurs 6ème pourront se connecter dès après la rentrée avec les codes que le collège leur fournira (notification par email)

Les parents des autres élèves ont déjà des codes qui ne changeront pas à la rentrée.

Pour tous il sera nécessaire de fournir une adresse email personnelle.

Document joint



[affiche_bourses](#) (PDF de 394.9 ko)



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.